Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260623-2026_41-DE

COMMUNE DE HUELGOAT
Extrait du registre des délibérations
Du Conseil Municipal de HUELGOAT

DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE CHÂTEAULIN
CANTON DE CARHAIX-PLOUGUER

Délibération n°2026-41

SEANCE DU Mardi 23 juin 2026

Conseillers en exercice : 15
Présents en début de séance : 12
Présents pour le vote de cette délibération : 12
Procuration(s) : 3
Votants : 15
Date de la convocation : mardi 16 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 23 juin à 19 heures 00 minutes, le Conseil Municipal de la commune de HUELGOAT, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal et des mariages à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gaëtan PEYREBESSE, le Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants *: Gaëtan PEYREBESSE, Audrey PENVEN GUYADER, Aurélien MONFORT-LEBORGNE, Hélène TOURNIER, Sébastien THEPOT, Mathieu MORVAN, Yuna TROADEC, Laura SERANDOUR Pierre-Yves DECAGNY, Solène TRIPOZ, Karine DONCKERS, Philippe AUDRAIN.*

Absent(s) : *Gérard TOSSER, Isabelle CHESNIER, Yvon LE SCRAIGNE*

Procuration : *Gaëtan PEYREBESSE, Laura SERANDOUR, Philippe AUDRAIN*

Secrétaire de Séance : *Audrey PENVEN GUYADER*

N° d'ordre : 2026-41

Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 029-212900815-20260623-2026_41-DE

OBJET : Devis – Démolition et sécurisation du bassin du site de l'ancienne piscine

Monsieur le Maire rappelle au Conseil municipal que l'ancienne piscine municipale est désaffectée depuis de nombreuses années. Plusieurs projets de réhabilitation ou de reconversion du site ont été étudiés sans pouvoir aboutir. Dans l'attente d'un projet futur, il est nécessaire de procéder à la sécurisation du site.

Le bassin et les ouvrages existants présentent en effet un risque pour la sécurité des personnes. Afin de sécuriser durablement les lieux tout en préparant leur renaturation, il est proposé de réaliser des travaux comprenant la démolition de l'ancienne piscine et des aménagements périphériques ainsi que le comblement du bassin à l'aide des matériaux issus de la démolition.

Trois entreprises ont été consultées et ont remis les devis suivants :

- Entreprise Quentin Paul Terrassement et Aménagement Extérieur : 23 700,00 € HT ;
- Entreprise DEM 7 Bretagne Nord : 34 646,79 € HT ;
- Entreprise Kerleroux Déconstruction, Désamiantage, Travaux Publics, Environnement : 23 570,10 € HT.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;
Considérant que l'ancienne piscine municipale est désaffectée depuis plusieurs années ;
Considérant que le maintien en l'état de cet équipement présente des risques pour la sécurité des personnes ;
Considérant la nécessité d'engager des travaux de démolition et de comblement du bassin afin d'assurer la sécurisation durable du site ;
Considérant les devis présentés par les entreprises consultées ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Vote pour :	15
Vote contre :	0
Abstention :	0

APPROUVE la réalisation des travaux de sécurisation de l'ancienne piscine municipale par la démolition des ouvrages existants et le comblement du bassin ;
DECIDE de retenir l'offre de l'entreprise Quentin Paul Terrassement et Aménagement Extérieur pour un montant de 23 700,00 € HT ;
AUTORISE Monsieur le Maire à signer le devis correspondant ainsi que tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération ;
PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération compte tenu de son affichage en mairie le : 24/06/2026

Pour extrait conforme,

Le Maire,
M. Gaëtan PEYREBESSE

MAIRIE D'HUELGOAT (FINISTÈRE)